



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/COCOA.9/4
21 novembre 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE CACAO, 2000
Genève, 13 novembre 2000
Point 5 b) de l'ordre du jour

RAPPORT DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS

1. À sa 2ème séance plénière, le 16 novembre 2000, la Conférence des Nations Unies sur le cacao, 2000, a constitué, conformément à l'article 4 de son règlement intérieur, une commission de vérification des pouvoirs composée des représentants des pays suivants : Allemagne, Gabon, Ghana, Japon et Pays-Bas.
2. La Commission a tenu une séance le 20 novembre 2000, au cours de laquelle, à l'unanimité, elle a élu Président M. Masaki Arai (Japon).
3. Des pouvoirs avaient été reçus de la totalité des 35 États participant à la Conférence. La Commission a jugé conformes les pouvoirs des représentants des États participant à la Conférence et elle a recommandé à la Conférence de les approuver.
